



Mon ami vis sous la menace, ne sait plus quoi faire pour vivre

Par **jkrolikowski**, le **19/11/2011** à **18:04**

Bonjour, bonsoir, rn rn je vous adresse cette e-mail de la part de mon ami, depuis l'age de 7 rn ans, il est dans une famille d'accueil, aujourd'hui il en a 21, le juge rn en charge de l'affaire avait fait remplir a la famille un papier ou rn cette dernière s' engagé a l' hébergé a titre gratuit sur une période rn allant du 12 juin 2011 au 30 octobre 2011. durant cette période, il a rn était contrains de versé des montants de 150 a 300 euros a cette famille rn sous peine d'être mis a la porte. rn aujourd'hui la situation est grave, il n'a plus accès a ces affaires rn personnel que la famille a mis sous clef a la cave, il n'a pas le droit rn a son courriel ni a ses papier. La famille lis ses lettre personnelle et rn condamne même les accès a la cave, la ou se trouve les boissons, etc... rn il est contrains d'effectuer certaine tache sous la menace d'être mis a rn la porte. malheureusement, il est actuellement sans travail (mal-grès rn des cherche actives) et donc sans autre endroits au être logé. Il est rn suivi par une assistante social qui assure ne rien pouvoir y faire tant rn qu'il na pas de revenus. Il vis donc en "esclavage" sous la menace rn d'être mis a la porte, il dois payé un loyé " au noir " de 350 euros (rn celui augmente tout les mois de 50). rn rn voila pourquoi je vous adresse ce courrier, car sa détresse est grande, rn physiquement il en viens a se faire du mal, et mentalement, il te rn tiendras plus très longtemps. rn j'aimerais savoir qu'elle démarche il pourrais effectué.. si moi aussi rn je peux l'aider. cela fait maintenant 2 mois que il vis comme sa, et rn j'aimerais, tout comme lui, le sortir de ce mauvais pas ou au moin lui rn trouver un logements. rn rn merci de votre aide, rn cordialement, rn rn rn désolé s'il y a des fautes.